



## COMITE INTER PAYS FRANCE – MAURITANIE

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 4 août 2011 à OLBY

Fixée lors de l'Assemblée générale du 5 août 2010, date figurant donc au compte-rendu de cette dernière, l'Assemblée générale 2011 s'est tenue une nouvelle fois à OLBY chez Jean LASSALA. Cette date avait été rappelée sur le bulletin avril – juin 2011, ainsi que dans deux courriels.

#### **PRÉSENTS** (Ordre alphabétique).

Pierre AUDIBERT, R.C. Montpellier Comédie	D. 1700
Roland DI MEGLIO, Trésorier, R.C. Saint-Mathieu Pic Saint Loup,	D. 1700
Bernard LACAZE, Past Gouverneur, Président, R.C. Rodez	D. 1740
Jean LASSALAS, Secrétaire adjoint, R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues	D. 1740
Claude SEILLIER, faisant fonction de Secrétaire, R.C. Millau Saint-Affrique	D. 1740
Nadine VERGNOL, Past Présidente, R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues	D. 1740

#### **ABSENTS EXCUSÉS** (Ordre alphabétique).

Michel-Armand BONNET, Past Gouverneur, R.C. La Celle Saint-Cloud Bougival,	D. 1660
Micheline DECORPS, Gouverneur, R.C. Clermont Ferrand Blaise Pascal,	D. 1740
Gérard FARCY, R.C. Valenciennes Denain,	D. 1670
Michel FRACHETTE, R.C. Thiers,	D. 1740
Robert HÉLINE, Past Gouverneur, R.C. Cambrai	D. 1670
Patrick MARECHAL, Secrétaire jusqu'au 31.12.2010, R.C. Tours Val de Loire,	D. 1720
André MEUNIER, Past Gouverneur, R.C. Périgueux Cité de Vésone,	D. 1740
Claude SARRIC, Vice Président, R.C. Ingwiller-Bouxwiller,	D. 1680
Bernard TORGUE, R.C. Bourgoin La Tour du Pin,	D. 1780

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 août 2011.**

Le président Bernard LACAZE ouvre l'Assemblée générale par des mots de bienvenue à l'endroit des membres présents. Il remercie également chaleureusement Jean LASSALAS qui, une fois encore nous accueille chez lui à Olby, de façon très conviviale.

Il énumère ensuite les noms des membres excusés en faisant sur certains d'entre eux un commentaire chaleureux. Ainsi, pour Patrick MARECHAL qui a souhaité quitter le Rotary en fin d'année 2010, il propose de le nommer secrétaire honoraire et de le faire remplacer dans ses anciennes fonctions par Claude SEILLIER. Au sujet de Bernard TORGUE, absent de dernière minute pour d'impérieuses raisons professionnelles, il lit intégralement son message faisant part de ses propositions relatives à son voyage en Mauritanie en janvier 2012 (en 4x4).

Enfin, le président commente la lettre de Marcel Roger ce qui explique les raisons du nombre peu important de membres actuellement présents, car :

- d'une part le contexte géopolitique conjoncturel en MAURITANIE a eu pour conséquence l'absence de toute action.

- d'autre part, le président LACAZE n'a pas reçu de réponse à ses vœux adressés au président de la section Mauritanienne (R.C de Nouadhibou) ni aux propositions formulées pour réaliser des actions. Actuellement les clubs de MAURITANIE semblent se contenter du minimum.

- Enfin, Bernard LACAZE s'excuse d'avoir été lui-même moins actif durant l'année écoulée, en raison de son élection à la présidence de la coordination nationale des C.I.P. qui a obéré beaucoup de son temps.

## **2. RAPPEL DU COMPTE RENDU DE L'A.G.2010. ET BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE**

En préambule à la lecture du compte rendu de l'A.G. précédente, le président situe le contexte qui entoure depuis quelque temps la MAURITANIE, en particulier sur la nébuleuse terroriste. Puis il fait part du compte rendu réalisé par le Dr. ROGER (R.C Rodez) président de l'association "Les amis de F'derick" sur un survol rapide de la vie politique en Mauritanie (*pièce jointe*).

Reprenant le compte rendu de l'A.G. 2010 (transmis), il commente les différents points.

- Aide à Gérard FARCY (R.C Valenciennes Denain) qui a reçu du CIP 500 € (300 € en provenance du R.C Tours Val de Loire et 200 € du CIP) pour son action en faveur de ENERES ;

- Financement d'un véhicule utilitaire rénové qui a rencontré des problèmes administratifs lors de son cheminement mais qui a laissé au club de Nouakchott les fauteuils roulants et les jouets éducatifs pour les écoles maternelles.

- Soutien du CIP à Bernard TORGUE (R.C Bourgoin La Tour du Pin) pour son action afin d'acheminer de l'eau potable à Keur Madiké : action qui se serait soldée par un échec aux dires de B. TORGUE. Ce n'est qu'après l'achat de matériels et la construction d'infrastructures que des études ont été faites montrant la salinité de l'eau !!!

- En revanche, grâce à la persévérance de Jean-Paul BOYER (R.C. Martigues Etang de Berre) l'année 2010 a permis de clôturer une AIPM après 6 ans d'efforts : traitement de l'eau à Djéol.

## **3. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2011 – 2012**

Comme l'a dit le président précédemment, les actions seront très limitées car il n'y a aucune demande émanant des clubs Mauritaniens.

Pour envisager quelques actions, des pistes déjà citées sur le compte rendu de l'an dernier sont rappelées : - réalisation de "jardins maraîchers" (Jean LASSALAS),

- aide au financement de l'Institut de Soins Infirmiers à Nouakchott (R.C Tours Val de Loire avec Patrick MARECHAL),

- Soutien à l'action ENERES dont Gérard FARCY est le correspondant pour des dons uniquement.

Le président est obligé de constater qu'il n'y a rien de nouveau par rapport à l'an dernier, d'autant plus que lors de la Convention Internationale de la Nouvelle Orléans aucun Mauritanien ne s'est présenté au stand des CIP.

Cependant des opérations ont quand même pu être montées ou sont lancées :

- Le R.C Tours Val de Loire a reçu madame Amina N'DIAYE, Directrice de l'école nationale de santé publique de Nouakchott un chèque de 800 euros lui est remis pour l'aider dans sa formation ;

- Le Rotaract de Paris Haussmann, qui souhaite s'investir pour lutter contre la poliomyélite en MAURITANIE, a adressé un courrier au président, lui demandant la liste des contacts locaux. B. LACAZE a conseillé à ce club de prendre auparavant contact avec le Rotary International et Polio Plus.

Devant ces réalités, le président regrette que les problèmes politiques et l'insécurité qui persistent depuis quelque temps en MAURITANIE, freinent beaucoup de vellétés d'actions, à commencer par les clubs mauritaniens eux-mêmes. Il en est du reste ainsi dans toutes les parties du monde où l'insécurité est présente : preuve en sont les articles du Rotarien qui relatent actuellement plus d'actions locales qu'internationales.

Malgré tout, il importe de continuer à envisager des actions au titre du C.I.P. C'est pourquoi le président appelle à réfléchir sur quelques actions qui pourraient facilement être réalisées. Jean LASSALAS, qui n'a reçu lui aussi aucune réponse du président de la Section mauritanienne, nous lit cependant un message qu'il a reçu de Biri Ali DIOUM en réponse à son appel téléphonique regrettant le silence de son président. De ce message il ressort que les Mauritaniens sont toujours demandeurs.

Des discussions il ressort que :

- Jean LASSALAS est toujours prêt à relancer l'opération "véhicule" de type utilitaire comme la 4L, mais pas avant 2014 ; une somme de 500 € sera provisionnée à cet effet.
- Puisque le MAROC interdit le transit de médicaments, il est proposé de remplacer les médicaments par du matériel de santé dont auraient besoin les Mauritaniens. Proposition est faite d'acheter des lecteurs de glycémie (piques au doigt) avec les bandelettes associées. Nadine VERGNOL (pharmacienne) suggère de rechercher qui parmi ses confrères pourrait procurer ces matériels au meilleur prix. L'idée est acceptée et il est décidé de réserver à cette action une somme de 600 €. Il serait donc judicieux de profiter de l'offre de Bernard TORGUE pour lui faire acheminer sur Nouadhibou ou à proximité, dès le début de l'année 2012, 5 lecteurs de glycémie et un certain nombre de bandelettes.

#### **4. BILAN FINANCIER 2010 - 2011**

Le trésorier Pierre AUDIBERT rend compte du bilan financier de l'année écoulée non sans avoir dit combien il était heureux d'être présent ce jour au titre de ses fonctions.

Pour commencer, il fait part des différences existant entre la trésorerie 2009 – 2010 et celle de 2010 – 2011.

- Tout d'abord cette année, il n'y a eu que 14 cotisations individuelles perçues contre 16 l'année précédente.
- Ensuite en 2009, le club de Rodez avait accordé une subvention de 500 € et celui de Tours Val de Loire de 300 €. En 2010 il n'y a eu aucune cotisation de club.

Bernard LACAZE explique rapidement pourquoi le club de Rodez n'a rien donné cette année : le président de son club a souhaité s'abstenir de toute subvention cette année pour éviter la dispersion.

Sa demande de subvention au District 1740 au titre de l'année 2010 – 2011 ayant été budgétisé, 500 € nous sont parvenus.

Le trésorier a pu alors dresser le bilan de l'année écoulée :

<b>RESSOURCES 2010 – 2011</b>		<b>640,00 €</b>
• 14 cotisations individuelles	140,00 €	
• Subvention du D. 1740	500,00 €	
<b>DEPENSES 2010 – 2011</b>		<b>1 030,00 €</b>
• Cotisation à la coordination nationale	30,00 €	
• Dons pour la restauration d'un véhicule	1 000,00 €	

L'exercice se solde donc par un **déficit de 390,00 €**

Le solde disponible en banque au 31.12.2010 était de 2 295,94 €. En ajoutant les 500,00 € de la subvention du D. 1740 non arrivés fin 2010, **ce solde arrive à la somme de 2 795,94 €.**

**Cotisation 2011 – 2012. :**

Elle reste toujours à **10 €** pour les individuels.

Avant de clôturer la question des finances, le président demande s'il y a des questions particulières. Deux questions sont posées.

- *Pourquoi le président n'a pas fait d'appel de cotisation aux clubs ? Peut-on le faire cette année ?*

Réponse :

Il est difficile de faire cela car

- il n'y a pas eu d'actions cette année et il n'est pas logique de demander une cotisation dans ces conditions.
- Les clubs sont souvent réticents à cette démarche car ils n'ont pas tous des C.I.P, et d'autres ont plusieurs C.I.P.

## **5. QUITUS AUX MEMBRES DU BUREAU**

Les bilans d'activité et financier ayant été présentés, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

## **6. ELECTION DU BUREAU 2011 - 2012**

A l'exception de Patrick MARECHAL qui a souhaité quitter le Rotary et ses fonctions actives au CIP en fin d'année 2010, les autres membres du bureau sont inchangés.

Le président propose que Patrick MARECHAL soit élu Secrétaire honoraire et soit remplacé par Claude SEILLIER.

En raison de l'accueil réservé depuis longtemps à l'assemblée générale du C.I.P., le Président suggère que Jean LASSALAS soit élu au poste de Protocole.

Ainsi est adopté à l'unanimité le bureau 2011 – 2012 suivant :

Président : Bernard LACAZE

Vice-président : Claude SARRIC

Secrétaire : Claude SEILLIER

Secrétaire honoraire : Patrick MARECHAL

Trésorier : Pierre AUDIBERT

Trésorier adjoint : Roland DI MEDIGLIO

Protocole : Jean LASSALAS.

## **7. PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

Devenue tradition, la date du 1<sup>er</sup> jeudi d'août de chaque année demeurera celle de l'Assemblée générale. Ainsi l'année prochaine, **l'assemblée générale** aura lieu **le jeudi 02 août 2012 à OLBY**.

Claude SEILLIER secrétaire

Bernard LACAZE

## Survol rapide de la vie politique en Mauritanie

La Mauritanie, colonie française, acquiert son indépendance en 1960. Son premier Président Ould Daddah est un francophile et un gestionnaire remarquable. Il sera chassé du pouvoir en 1978 en raison de sa politique non acceptée pendant la guerre du Sahara occidental. Entre 1978 et 1984, on compte 6 coups d'état provoqués par les militaires. A partir de ce moment, les militaires régleront chaque fois les changements de régimes selon leurs volontés. Ce système anti-démocratique est toujours en vigueur actuellement, comme nous le verrons. Le colonel Ould Taya prend le pouvoir à la suite du dernier putsch de 1984 et le gardera jusqu'en 2005, moment où il sera renversé à son tour.

Pendant ce long règne, Ould Taya s'est maintenu au pouvoir par des méthodes autoritaires, se faisant élire plusieurs fois à la suite d'élections truquées. Il s'appuyait sur son parti politique, le P.R.D.S. (Parti Républicain Démocratique et Social), et s'entourait de ministres et d'hommes d'affaires profitant tous des finances du pouvoir. Du 8 juin 2003 au 3 août 2005 il résiste à quatre tentatives de coups d'état, dont certains très meurtriers. Enfin le 3 août 2005, pendant l'un de ses voyages en Arabie, le colonel Ould Vall profite de l'occasion pour prendre le pouvoir sans rencontrer de résistance, tant le régime d'Ould Taya était arrivé à son terme.

Dès le lendemain de son coup d'état, le colonel Ould Vall prend le commandement du C.M.J.D. (Conseil Militaire pour la Justice et la Démographie), bien décidé à créer des conditions favorables à un jeu démocratique ouvert et transparent, promettant des élections dans les 2 ans, avec possibilité d'observateurs étrangers. Nous verrons qu'Ould Vall n'a pas totalement réussi, malgré ses intentions sincères. Il restera cependant dans l'Histoire de la Mauritanie le véritable précurseur d'un régime démocratique moderne.

Les promesses du colonel Ould Vall seront tenues aux dates décidées par lui :

- le 25 juin 2006 : referendum pour le projet de la nouvelle constitution.
- le 19 novembre 2006 : élections municipales et législatives couplées. Pas de conseillers généraux en Mauritanie. Les sénateurs sont élus par les grands électeurs, comme chez nous.
- mars 2007 : élection du Président. Elu : Ould Abdellahi.

La vie politique en Mauritanie se présente de la façon suivante : 4 partis principaux, se voulant tous différents, mais de style socio-démocratiques non révolutionnaires. Environ 17 groupes politiques représentent toutes les autres tendances multiples dans un pays où l'on peut fonder un parti politique en se réunissant autour d'une tasse de thé. Malgré leur nombre, ils n'auront pas grande importance.

Comme on pouvait s'y attendre le Président élu n'a pas eu la faveur des militaires, ne le trouvant pas assez autoritaire, alors que c'était un grand intellectuel francophile. C'est donc le général Abdel Aziz, organisé en conseil d'état, qui destitue Ould Abdellahi le 6 août 2008. Mais aussitôt se forme une opposition très active sous le nom de F.N.D.D. (Front National pour la Défense de la Démocratie). Le maire de Zouerate, Yacoub Ould Salem Vall, homme remarquable, adhère à l'opposition. Dans le même temps, le conseil d'état se transforme en H.C.E. (Haut Conseil d'Etat) et commence à gouverner le pays. Le général Abdel Aziz s'entoure d'hommes de valeur et tend une main discrète à l'opposition. Abdellahi a été libéré le 21 décembre 2008 dans un souci d'apaisement.

Abdel Aziz souhaite légaliser sa fonction à la suite d'une élection présidentielle fixée au 6 juin 2009, bien conscient que sa démarche est une entrave à la démocratie, alors qu'il souhaite cependant que la Mauritanie se dote d'un régime démocratique pour entrer en accord avec les principaux régimes mondiaux.

L'élection reportée au 18 juillet 2009 donne le résultat suivant : Abdel Aziz est élu avec 52,58% des voix avec une participation de 64%, contre trois autres candidats. L'élection a bien été contrôlée par des commissions indépendantes dans les bureaux de vote, mais une fraude électorale massive a eu lieu après leurs fermetures en remplaçant pas mal de bulletins par des paquets de bulletins vierges. L'union africaine et la France se sont empressées de féliciter le nouvel élu,

estimant que la Mauritanie a besoin de calme et qu'une élection de plus ne changerait pas le résultat. Par ailleurs, il était certain que ce nouveau Président lutterait contre les anciens favoritismes et corruptions, nombreux sous le régime d'Ould Taya, et qu'il intensifierait la lutte contre les terroristes d'Al-Qaïda.

Savoir que le pouvoir politique mauritanien laisse une place non négligeable aux femmes, remarque importante à noter dans un pays islamiste, donc bien libéral. Plusieurs femmes sont ministres, quelques unes préfètes, sénatrices, députés et maires (je n'ai pas vérifié leur nombre).

Comment se présente l'avenir ? Devant l'aspiration du peuple mauritanien à un régime démocratique, ou bien Abdel Aziz remettra sa fonction en jeu en acceptant d'autres candidats, ou non. Quel que soit le candidat élu, s'il ne s'agit pas d'Abdel Aziz, est-ce que le pouvoir militaire interviendra pour le laisser en place ou non ? Ce serait enfin la véritable entrée en démocratie pour le peuple mauritanien, et la fin du pouvoir militaire. Souhaitons bonne chance à nos amis mauritaniens, tout en nous souvenant que Churchill a dit : « la démocratie est le moins mauvais des régimes de gouvernement »...

## Quelques notions très sommaires concernant la Mauritanie

Superficie : exactement 2 fois la France

Population : environ 4 millions d'habitants (recensement très difficile)

Situation : territoire en plein Sahara, très peu d'oasis, 800 km façade maritime.

Le sud comprend la rive droite du fleuve Sénégal.

Climat : tropical. Température maximale : 45-50° l'été. Jamais de froid en dessous de 0° l'hiver.

Depuis 1970, raréfaction des gros orages habituels en régime tropical. Conséquence : mortalité importante des ovins, caprins et bovidés. Seuls les dromadaires ont mieux résisté bien que leur nombre a fortement diminué par manque de pâturages.

Donc pays extrêmement pauvre sans grande possibilité de rejoindre un jour l'économie des pays modernes.

Ressources :

- minerai de fer en quantité très importante à Zouerate. Exploitation à ciel ouvert. Un chemin de fer, le seul de la Mauritanie, transite le minerai de Zouerate à Nouadhibou, et de là destiné au monde entier.
- la pêche : l'océan atlantique est d'une richesse halieutique remarquable, peut-être la plus importante du monde. Malheureusement, les mauritaniens sont des gens du désert et ne sont pas adaptés à la vie maritime. Ce sont plusieurs pays du monde entier (Japon, Corée, européens...) qui pêchent dans leurs eaux d'une façon exagérée. J'ai prévenu plusieurs fois les autorités qu'ils courent à l'épuisement de cette richesse pillée abusivement.
- le pétrole : existence d'un forage off-shore au large de Nouakchott, exploité par les anglo-saxons dont la Mauritanie tire peu de revenus.

Nous sommes donc bien en présence d'un pays dont l'avenir n'est pas promis à un développement économique très dynamique, d'autant que les mauritaniens sont un peuple difficile à administrer. Il faut tenir compte que le peuplement comprend pour une petite moitié des arabo-berbères, le restant se répartissant entre noirs issus de l'esclavage, et noirs des populations anciennes de la rive droite du Sénégal (peuls, wolofs, soninkés, toucouleurs). Mais ils sont tous pacifiques et très hospitaliers.

Dr Roger

3 Août 2011



## ASSEMBLEE GENERALE 2011 - OLBY



A l'arrivée chez Jean, l'accueil chaleureux avec le café et les croissants !

L'Assemblée a commencé



A la fin de la séance de travail, avant le déjeuner, côté jardin.